

# VILLE DE ROANNE

## DECISION DU MAIRE

### DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibérations des 23 mai 2020 et 24 mars 2022

**N° 2023-59**

#### **COMMANDE PUBLIQUE**

- **Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des accueils du Centre Administratif Paul Pillet**
- **Marché à procédure adaptée passé avec FURNEL JEUDI ARCHITECTES**

La Ville de Roanne a lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue du réaménagement des accueils du Centre Administratif Paul Pillet.

En parallèle de l'opération de rénovation énergétique de son Centre Administratif, la Ville lance en effet la construction d'une galerie de liaison, avec un nouvel accueil commun, entre le Centre Administratif et l'Hôtel de Ville.

La Ville souhaite profiter de ces travaux pour revoir l'organisation de ses accueils, et notamment procéder au réaménagement complet du premier étage du Centre Administratif. Il est projeté de caler cette opération pendant les travaux de construction de la galerie de liaison lorsque le niveau sera inoccupé. L'objectif principal est de revoir les banques d'accueil, leur implantation et de créer des bureaux supplémentaires en « back office ».

Cette consultation a fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire sans décomposition de lot.

Aucune Prestation Supplémentaire Eventuelle (P.S.E.) n'était demandée.

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 2 ans.

Un avis d'appel public à candidature a été publié le 20 avril 2023 sur le site internet de la Ville de Roanne. Les plis étaient à remettre, au plus tard, pour le 04 mai 2023 à 12 heures.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230608-DEC202359-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2023

Affichage : 09/06/2023

Pendant la consultation, 24 dossiers ont été retirés. Au terme de la consultation, 2 candidats ont déposé un pli dans les délais :

- 1- Vincent BUCHET (42 – RIORGES)
- 2- Fournel/Jeudi Architectes (42 - ROANNE)

Il a été procédé à l'ouverture des plis et à l'examen des pièces de la candidature par la personne représentant le pouvoir adjudicateur le jeudi 04 mai 2023.

Les offres ont été analysées en fonction des critères de jugement suivants :

- 1°) Honoraires : 70 % - notation sur 10 points
- 2°) Méthodologie : 20 % - notation sur 10 points
- 3°) Compétences et capacités : 10 % - notation sur 10 points

Vu le rapport d'analyse des offres annexé à la présente Décision, l'offre de l'entreprise suivante a été classée comme offre économiquement la plus avantageuse :

FURNEL JEUDI ARCHITECTES pour un montant de **68 182,00 € H.T.**

Monsieur le Maire de la Ville de ROANNE,

Vu le rapport ci-dessus,

Conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal,

#### DECIDE

- de retenir comme offre économiquement la plus avantageuse, l'entreprise citée ci-dessus ;
- de signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes et notamment les différentes modifications pouvant intervenir en cours de marché dans les conditions des articles R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande Publique ;
- que les dépenses en résultant seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au budget investissement.

ROANNE, le - 8 JUIN 2023

Le Maire,

  
**Yves NICOLIN**  
Président de Roannais Agglomération



Rapport à l'attention de Monsieur le Maire  
Sous-couvert de Monsieur le Directeur Général des Services

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES –  
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DES ACCUEILS  
DU CENTRE ADMINISTRATIF PAUL PILLET**

**I. PRESENTATION GENERALE - RAPPEL**

Une consultation a été lancée en vue du réaménagement des accueils du centre administratif Paul Pillet.

La Ville de Roanne est en train de terminer une opération de rénovation énergétique de son Centre Administratif. La Ville de Roanne lance la construction d'une galerie de liaison avec un nouvel accueil commun au Centre Administratif et à l'Hôtel de Ville.

En parallèle, la Ville souhaite profiter de ces travaux pour revoir l'organisation de ses accueils, et notamment le réaménagement complet du 1er étage du Centre Administratif. Il est projeté de caler cette opération pendant les travaux de la construction de la galerie de liaison lorsque le niveau sera inoccupé.

L'objectif principal est de revoir les banques d'accueil, leur implantation et de créer des bureaux supplémentaires en « back office ».

Cette consultation a fait l'objet d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

L'avis d'appel public à candidature a été publié le 20 avril 2023 sur le site Internet de la Ville de Roanne. La remise des plis était fixée au 4 mai 2023 à 12 heures (date et heure limites).

**II. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

Pendant la période de consultation, 24 dossiers ont été retirés. Au terme de la consultation, 2 plis ont été déposés dans les délais.

- 1- Vincent BUCHET (42 – RIORGES)
- 2- Fournet/Jeudi Architectes (42 ROANNE)

Il a été procédé à l'ouverture des candidatures par la personne représentant le pouvoir adjudicateur le 4 mai 2023. Toutes les candidatures sont conformes aux exigences du règlement de la consultation.



### III. ANALYSE DES OFFRES

#### 1 - Critères de jugement des offres

Les critères retenus pour la sélection des offres sont :

1°) Honoraires : 70 % (notation sur 10 points)

La meilleure offre de prix obtient la note maximale. Les autres offres sont notées de la façon suivante : meilleure offre de prix divisée par le prix de l'offre considérée, le tout multiplié par 10.

2°) Méthodologie : 20 % (notation sur 10 points)

Appréciée à partir d'une note précisant :

- La méthodologie et l'organisation pour réaliser la mission dans le respect de l'enveloppe affectée aux travaux (4 points)
- L'approche environnementale du projet (3 points)
- Le respect du phasage des travaux (3 points)

3°) Compétences et capacités 10 % (notation sur 10 points)

- Composition de l'équipe, des moyens humains par l'identification et le temps estimé des personnes qui traiteront l'opération et conduiront le chantier (7 points).
- Sélection de références illustrées similaires, choisies par l'équipe candidate, indiquant la nature de la mission de maîtrise d'œuvre exercée et des éléments descriptifs permettant d'apprécier le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre (3 points détaillés comme suit : 1 pt par référence similaire maximum 3)

Principe d'attribution des points :

- note maximum : réponse parfaitement adaptée et/ou présentant des avantages supplémentaires
- 75 % de la note maximum : réponse adaptée sans avantages particuliers
- 50% de la note maximum : réponse partiellement adaptée présentant des lacunes sur certains points
- 25 % : réponse peu adaptée, répondant de façon insuffisante
- 0 : absence de réponse sur le critère ou sous-critère.

#### 2 - Analyse des offres

##### 1°) Honoraires- 70 % (notation sur 10 points)

Candidats	Montant € HT	Note sur 10	Note pondérée 70%
Vincent Buchet	69 350€	9.83	<b>6.88</b>
Fournel/Jeudi	68 182€	10.00	<b>7.00</b>

##### Commentaires :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
Les offres de prix sont cohérentes et conformes à l'estimation.

042-214201873-20230608-DEC202359-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2023  
Affichage : 09/06/2023

**2°) Méthodologie : 20 % (notation sur 10 points)**

Candidats	Méthodologie et l'organisation (4 points)	Approche environnementale (3 points)	Respect du phasage (3 points)	Note sur 10	Note pondérée 20%
Vincent Buchet	1.00	0.75	2.25	4.00	0.80
Fournel/Jeudi	3.00	2.25	0.00	5.25	1.05

**Commentaires :**

L'équipe de MOE FOURNEL-JEUDI a décrit les contraintes liées au projet, elle décrit l'installation et l'approvisionnement du chantier, cependant quelques éléments concernant les accès sont à revoir mais ne pouvaient être appréhender par le candidat. L'ensemble des phases de l'opération est décrit, avec le détail des rendus prévus. L'équipe décrit également le nombre de réunions prévues dans son offre.

L'équipe décrit de manière détaillée l'approche concernant le développement durable, par le choix des matériaux, leur origine... mais aussi pour la réalisation de l'opération.  
L'équipe n'a pas fourni de planning pour l'opération.

L'équipe Vincent BUCHET n'a pas décrit l'organisation du chantier, ni le temps passé pour les réunions pendant l'opération. L'équipe n'a pas décrit l'aspect environnemental à proprement parlé, mais du bien être des agents et du public.

L'équipe présente un planning sommaire des différentes phases d'étude et de réalisation.

**3°) Compétences et capacités 10 % (notation sur 10 points)**

Candidats	Composition de l'équipe, des moyens humains (7 points)	Sélection de références (3 points)	Note sur 10	Note pondérée 10%
Vincent Buchet	3.5	2.25	5.75	0.575
Fournel/Jeudi	3.5	2.25	5.75	0.575

**Commentaires :**

Les deux équipes sont composées de membres compétents et ont décrit le rôle de chacun. En revanche pas de détail du temps passé.

**TABLEAU RECAPITULATIF**

Candidats	Honoraires	Méthodologie	Compétences et capacités	Note sur 10	Classement
Vincent Buchet	6.88	0.80	0.575	8.255	2
Fournel/Jeudi	7.00	1.05	0.575	8.625	1

Au regard de l'analyse précédemment exposée, il est proposé de classer les propositions conformément au tableau ci-dessus et de retenir l'équipe **FOURNEL JEUDI** présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **68 182.00 € HT**.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
042-214201873-20230608-DEC202399-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2023  
Affichage : 09/06/2023

La Directrice du Pôle Ingénierie

  
**Céline RODRIGUES**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230608-DEC202359-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2023

Affichage : 09/06/2023